

7.6. Liaison cyclable Berloz – Waremmé

Ecolo encourage les pouvoirs publics communaux à mettre en œuvre dans les meilleurs délais cette fiche d'action.

Le sentier de la rue du Terminus devra être entretenu et débroussaillé régulièrement. L'obstacle fixe installé sur ce sentier devra être réaménagé afin de faciliter le passage des vélos. La rue du Terminus ne devrait pas être retenue comme exutoire à la ZACC voisine.

Dans un premier temps, la solution avec bande suggérée d'un côté et piste mixte cyclo piétonne de l'autre devrait être retenue et ce au moins sur toute la distance entre les deux coussins berlinois.

Par la suite, l'option de la voie cyclable le long de la ligne SNCB depuis le bout de la rue de la Pré Cocher jusqu'à Waremmé permettra aux cyclistes de cheminer à plat en site propre jusqu'à Waremmé.

Il va de soi que, comme l'ensemble des chemins de petite vicinalité, les sentiers retenus pour cette liaison devraient être régulièrement entretenus et débroussaillés par les pouvoirs publics. De plus, un éclairage approprié devrait à terme y être installé.

Ecolo Berloz reste bien évidemment ouvert à toute forme de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan intercommunal de mobilité.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins et Président du CPAS, nos salutations distinguées.

Pour Ecolo Berloz,
Roland Vanseveren
Secrétaire

